



ANJOU

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire¹, courcier² ou péréquaire², délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Vienne

Canton (jusqu'en 2014) : Roussillon

Canton (depuis 2015) : Roussillon

Historique de la conservation des archives de la commune

En 1945, ont été détruits des « papiers écrits à la main », car malheureusement remis, à leur demande, aux autorités lors de la campagne de récupération des « vieux papiers »³.

Depuis on déplore la disparition des registres de délibérations 1764-1789 (encore vus en mairie par le directeur des Archives départementales de l'Isère en 1954) et de ceux de 1908 à 1947, ainsi qu'un rôle d'imposition de 1745.

Au total, les archives sont lacunaires avant la fin du XIXe siècle (par exemple recensement militaire seulement depuis 1898, listes électorales depuis 1898).

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : oui

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste chargée des communes aux A.D.I., F. Fombonne et B. Morestin-Cadet, de la commune, 1990, [rép. consultable aux A.D.I.].

¹ En quelque sorte, ancêtre de la matrice cadastrale pour l'Ancien Régime (antérieur à 1790). Pour plus d'explications voir le site internet des Archives départementales de l'Isère https://archives.isere.fr/sites/isere-archives-fr/files/inline-files/fiche_cadastreAncienRegime_v3.pdf

² Le courcier ou le péréquaire est le registre où sont notées les mutations survenues dans les propriétés inscrites dans le parcellaire.

³ A.D.I., 8624 W

2 - Documents principaux :

| | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Délibérations. | 1893-1907, dep. 1948 |
| Etat civil. | dep. 1793 |
| Recensement de la population. | 1856, 1886, 1896, 1911, 1931 |
| Plan cadastral. | 1813 |

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1 - Classées : oui

Cote : 4 E 287

Répertoire par A. Bouillo, archiviste chargée des communes, 2002, 6 p.[rép. consultable sur <https://archives.isere.fr/>].

Métrage : 0,70 mètre linéaire

2 - Documents principaux :

| | |
|---|------------|
| Registres paroissiaux (lacunes). | 1581-1792 |
| Délibérations. | an II-1872 |
| Bureau de bienfaisance : délibérations. | 1872-1903 |

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1 - Aux Archives départementales de l'Isère⁴ :

H+GRE_H955 Procès entre Balthazar de Murinais et la communauté d'Anjou. 1641

2 - Aux Archives municipales de Vienne :

AA7/4 Enquête de 1572 sur les exempts de taille : déclarations des communautés, dont celle d'Anjou.

3 - En mairie de Bougé-Chambalud :

1 H 1 Conscription.- Tableau des conscrits du canton de Chanas (Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Chanas, Sablons et Sonnay). an VIII, v. 1810

⁴ La municipalité de canton de Chanas qui administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Chanas, Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud, Sablons et Sonnay n'a laissé aucune archive.